L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI, 16 JUILLET 1892.

PETITES ANNONCES

DEMANDES.

ON demande—Une bonne cuisinière, ne parlant que le français, à la plus [illegible], coin Poydras et Bolivar. Bons gages donnés.
14 juil—1 sem

Demande—Une dame veuve, pouvant faire le ménage et faire de la couture fine, désirerait trouver à s'employer dans une famille. S'adresser au No 136 rue de l'Hôpital, ou rue Bourgogne et Esplanade. 10 juil—

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 23ème jour de mai 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Interdiction de Julus Godolphin Leech—No 3529—Division "B".

La loi et les témoignages étant pris en considération, et pour les raisons données dans la décision écrite de la Cour rendue et enregistrée ce jour; il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement dans cette affaire décrétant et déclarant Julus Godolphin Leech à être sujet à un état habituel d'imbécilité et d'insanité, et ayant l'esprit dérangé, et incapable de prendre soin de sa personne et de ses biens, et décrétant son interdiction, et qu'une réunion de famille soit convoquée et tenue pardevant Geo. C. Preot, notaire, à l'effet de recommander une personne compétente pour agir et être nommée comme curateur de l'interdit dans cette affaire. Julus Godolphin Leech; la dite réunion de famille devant être composée des personnes ci-après nommées, amis et parents de l'interdit dans cette affaire, à savoir: A. H. May, John F. Peters, Wm Kurtes, A. Casanova, Joseph D Taylor, Charles Ludwig et John W. Le sh. et que les frais soient encourus par la succession de l'interdit.

Jugement rendu le 23 mai 1892.
Jugement signé le 30 mai 1892
(Signé) FRED. D. KING, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 3me jour de juillet en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent-quatre-vingt-douze.
{Sceau} EUG. D'HEMECOURT, Député-Greffier.
13 juil—3f en 30 j

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Charles Whiting.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,259.—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par William D. Whiting et John F. Stoner, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16 juil—16 20 24

Succession de Henry Gamotis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 34 775—Division E—Attendu que Mme Mathilde Massicot, veuve d'Henry Gamotis, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Gamotis, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
13 juil—13 17 22

Succession de Louis Priem.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36 150—Division C—Attendu que Anthony C. Blam a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Priem, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
12 juil—12 16 21

Succession de William Schwehm.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,936—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Veuve Schewhm, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
10 juil—10 14 19

Succession de Marie Louise Case.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 6,506—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par H. Neugass, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9 juil—9 13 17

Succession de Sawyer Hayward.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 35,025—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Mary F. Hayward, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
8 juil—8 12 16

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 35,788—Division B.—Ordre de Cour.—Raymond Ducos vs ses créanciers.—Comme il appert que le répit demandé par le pétitionnaire dans cette affaire a été refusé par ses créanciers, qu'une réunion des créanciers de Raymond Ducos, insolvable dans cette affaire, soit convoquée et tenue de la manière prescrite par la loi pardevant Jeff C. Wenck, notaire public, en son bureau, No 158 rue Commune, en cette ville, le LUNDI, 15me jour d'août 1892, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit insolvable, élire un syndic, voter sur la décharge, sur les conditions de vente de sa propriété et sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1892.
(Signé) F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite cour, Division B, maintenant absent sur un congé.
Pour copie conforme:
JNO H. MANUEL, Député Greffier.
13 juil—4f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 36,062—Division—Goodchaux Brothers vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de Goodchaux Brothers sous la raison commerciale composée de Lazard Goodchaux & Léopold Goodchaux, soit convoquée et tenue pardevant Frederick Adolph, notaire en cette ville, dans le but de voter sur leur application pour un répit de un et deux ans; que la dite réunion soit tenue pardevant Frederick Adolph, notaire en cette ville, à partir de SAMEDI, 23 juillet 1892, à 11 heures A. M., que F. B. Thomas, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de la dite raison commerciale, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de cette Cour, toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens de la dite raison commerciale et des membres individuels soient par conséquent suspendues.
Nouvelle-Orléans, 14 juin 1892.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RAREIN, Député Greffier.
14juin—3f en 23juil

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le shérif du contenu, installations, etc., d'un établissement d'imprimerie.

Levy Bros. & Simon vs. J. B. Cameron.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,996.—En vertu d'un ordre de vente daté le 2 juillet 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 18 juillet 1892, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Au local No 131 rue Poydras—
Tout le contenu et installations, etc., de l'établissement d'imprimerie situé dans le dit local, consistant de différentes presses, coupe-papiers, casses de caractères clichés, rayons, meubles, etc., d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 juil—6 11 18

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; [illegible]

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 15 JUILLET—CLASSE No 286
Tirage de 4 heures P. M.

18	27	63	32	17	59	39	2	40	19	16	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour seulement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature
Ce 15 juillet 1892—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU
W. W. BOULLEMET,
Pro tem.
Commissaires.

[illegible]

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
W. L. Cabell
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prest La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 9 AOUT 1892.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de...	20,000,......	20,000
1 Lot de..	10,000,......	10,000
1 Lot de..	5,000,......	5,000
2 Lots de.	2,500,......	5,000
5 Lots de..	1,000,......	5,000
25 Lots de..	300,......	7,500
100 Lots de..	200,......	20,000
200 Lots de..	100	20,000
300 Lots de..	60,......	18,000
500 Lots de..	40,......	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit......	$10,000
100 Lots de...	60, ...	6,000
100 Lots de...	$40, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit......	$19,980
999 Lots de	$20, ...	19,980

2,434 Lots se montant à.....	$265,460

PRIX DU BILLET:

Entier, $5; Deux-Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDES PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS.

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à **PAUL CONRAD,**
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant l'usage de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la Loterie de l'Etat de la Louisiane voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par Paul Conrad, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. Beauregard, J. A. Early et W. L. Cabell, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent la chance de lot annoncé.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du contenu d'un magasin de liqueurs.

Chevaux, Wagons, etc.

Comptes à recevoir.

Meubles de maison, etc.

[illegible]

Jacob Imhof vs Mme Amelia Imhof, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33 003.—En vertu d'un ordre de vente en date du 9 juillet 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 25 juillet 1892, à l'heure donnée plus bas, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Au magasin No 92 rue Tchoupitoulas—à 10:30 heures A. M.
Premièrement Tout le contenu, marchandises, installations, etc. que contient le dit magasin; comprenant un grand stock bien assorti de whiskies, vins, liqueurs, bière, fruits conservés, cigares; et aussi, meubles de bureau, installations, coffre-fort en fer; le tout devant être vendu en bloc, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.
Deuxièmement—Un cheval noir, un cheval bai, un phaeton, un wagon, un jumper, une brouette, etc. seront vendus en bloc.
Troisièmement—Aussi, un lot de comptes à recevoir (comprenant les bons, les douteux et les mauvais) devant être vendus en bloc conformément à une liste déposée en mon bureau.
2° A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres, à 1 heure P. M.
Un lot de meubles de maison, consistant en meubles de salon, de chambre à coucher de salle à manger, d'ustensiles de cuisine, etc. seront vendus en bloc, le tout conformément à un inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 juil—13 18 20 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et des installations, etc., de l'imprimerie du "Critic".

Edward Smith, versus Bernard J. O'Neill.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 31,781.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 20 juillet 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 57 rue St-Charles.

Le contenu et installations de l'imprimerie connue comme le "Critic" consistant en presses, caractères, rayons pour casses, clichés, pierres, pupitres, meubles de bureau, papeterie, etc. contenu au 2me étage du local No 57 rue St-Charles, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 juil—8 13 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'appareils photographiques et matériaux, etc.

Kate C. Logan vs P. E. Carrière.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 36,143.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 19 juillet 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Au rez-de-chaussée du local, No 189 rue Canal.
Le contenu et les installations, etc., du dit local, consistant d'un grand lot assorti de matériaux de photographes, équipements, cameras, etc., etc., le tout d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 juil—7 11 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Second District.

Jacob Burkenmeyer vs Anatole Brieugne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,997.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 juillet 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ursulines, St-Philippe, Villeré et Robertson, le dit lot étant composé de tout le lot No Un, le dit lot conformément à un plan fait par Bourgerol, voyer, le 4 novembre 1837, déposé en l'étude de C. V. Foulon notaire, et d'une partie du lot No Deux ou Cinq attenant au lot No Un, le lot de terre devant être vendu mesurant vingt-sept pieds un pouce de face sur la dite rue des Ursulines, quatre vingt-deux pieds quatre pouces et six lignes de profondeur dans la ligne du côté de la rue Villeré et sur l'autre ligne dix-huit pieds et vingt-sept pieds un pouce de largeur dans le fond, tout ce pied... [illegible] achat de J. B. Laporte, le 24 décembre 1887, par acte fait pardevant J. R. Légier, notaire.

2° Et une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges et avantages lui appartenant, situés dans le second district de cette ville, dans le même îlet que le lot ci-dessus décrit, et lui attenant, et mesurant vingt-deux pieds six pouces de face sur la rue Ursulines, vingt-six pieds de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Robertson, quatre-vingt-dix pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue Villeré, et sur une ligne du côté de la rue Robertson deux pieds, ensuite sur une ligne diagonale vers la rue St-Philippe trente-deux pieds neuf pouces, avec une largeur dans le fond de deux pieds six pouces, le tout conformément à un plan fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 12 février 1890; un dessin du dit plan est annexé à l'acte de vente mentionné ci-dessous, acquis par le défendeur par achat de la succession d'Euphémie Blache, veuve de Paul Villere, par acte fait le 7 avril 1890 pardevant Chas J. Théard, notaire. Livre de transfert 131, folio 438.
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15 juin—15 22 29—6 13 16 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de résidence de valeur connue comme le No 199 rue Terpsichore.

Hincks & Johnson versus Thomas W. Bothick, interdit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,968—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 août 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Prytanée (maintenant rue Terpsichore), Place Coliséo, et les rues Melpomène, Camp et Prytanée, désigné par le No 2 sur un plan annexé à un acte fait pardevant J. B. Marks, ancien notaire en cette ville, le 8 mai 1840; le dit lot mesure vingt quatre pieds huit pouces de face à la Promenade Prytanée (maintenant rue Terpsichore), sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt-sept pieds neuf pouces et quatre lignes au pied américain, lequel dit lot forme une partie d'un lot désigné par le No 8 de l'îlet No 58 sur un plan du faubourg Annonciation.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
12 juil—12 19 26—août 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée connue comme le No 449 rue St-Charles, entre la rue Polymnie et Felicity Road.

Thomas Pickles versus Octave A. Fairex.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,099—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 août 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 74, borné par les rues St-Charles, Carondelet, Polymnie et le Felicity Road; le dit lot étant désigné par le No 11 sur un plan de division déposé au bureau du shérif de cette paroisse et mesurant trente pieds de face à la rue St-Charles sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces entre lignes parallèles.
Acquis par le défendeur comme suit: deux tiers sous et en vertu de la volonté et du dernier testament de Mme Mary Emma Schiller, sa femme décédée, et l'autre tiers en vertu de compromis pour règlement entre lui et Mme John B. Schiller et als. exécuté pardevant Alphonse V. Phillips, notaire, le 7 août 1888.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 juil—11 16 25—août 1 8 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de propriété de valeur améliorée, connue comme le No 7 RUE NORTH, Faisant face à la Place Lafayette.

Thomas Winans vs Mme Sallie Bradford Bailey, femme de C. H. Tebault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,346.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 16 juillet 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues North, St-Francis, Poydras et St-Charles désigné comme lot numéro un des bâtisses connues comme Parmly's Row, et faisant face au coin des rues North et St Francis; le dit lot mesure environ trente-deux pieds quatre pouces et une ligne de face à la rue North sur soixante-dix-neuf pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur et face à la rue St Francis ensemble avec une allée ayant une façade d'environ trois pieds neuf pouces sur la rue North sur toute la profondeur du dit lot, ainsi que l'usage des lieux d'aisances et le droit de passage qui y conduit.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
13 juin—13 20 27—juil 5 11 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage dans le Quatrième District, No 551 de la rue Howard entre les rues Deuxième et Troisième.

Succession de Fannie F. Morton.

No 35,923—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur.—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI 6 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, en date du et signé le 1er juillet 1892, il sera vendu à l'encan

Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Howard, Liberté, Deuxième et Troisième, désigné par le No 6, sur un plan dressé par B. T. Nichols, architecte, en date du 23 février 1849, lequel morceau de terre est une moitié du terrain six, et c'est la partie la plus rapprochée de la rue Troisième, et laquelle portion de terre, avec les bâtisses qui y sont érigées et forment la moitié du cottage double de ladite maison cottage la plus rapprochée de la rue Troisième, et mesure environ 12 pieds, 11 pouces, plus ou moins, à partir de la rue Howard, et 12 pieds, 10 pouces, 9 1/2 lignes, plus ou moins, sur la limite de derrière, sur une profondeur de 125 pieds.
Conditions de la vente—Comptant; l'acquéreur déposant 10 pour cent du prix d'adjudication comptant au moment de la vente.
L'acte de vente pardevant W Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 juillet—16 17 24 31—6 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE-RESIDENCE

—DANS LE—

Troisième District.

LE "LEEFE HOMESTEAD",

Au coin nord-ouest des rues Champs-Elysées et Morales.

Mme Blanche M. Thomas et Mme Zella M. Berry vs John A. Lafaye, tuteur des mineurs Maria Stella, Anna Laura et Edward Emory Lafaye.

No 36,171—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

Vente en partage.

A l'encan. A crédit.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 6 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu et signé dans l'affaire ci-dessus le 30 juin 1892, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre avec tout e les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Morales, Marigny et Urquhart, désignés comme lots Nos 4 et 5 du dit îlet, d'après un plan par Joseph Pilié, voyer, daté le 30 décembre 1833 et annexé à un acte pardevant Théo Seghers, ex-notaire public en cette ville, le 27 avril 1835. Les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun, 35 pieds 9 pouces de face à la rue Champs Elysées, sur 106 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 4 formant l'encoignure des rues Champs-Elysées et Morales.
Les améliorations comprennent le cottage connu comme le No 181 rue des Champs Elysées, ayant de grands corridors, quelques 8 chambres, 2 grandes citernes, etc. se trouve dans un voisinage bien amélioré, près des marchés, des églises et des écoles, accessible à 3 lignes de chars.

Conditions de la vente.

Un tiers comptant, et la balance à un et deux ans, en billets de l'acquéreur divisés en coupons à la convenance des vendeurs, portant sept pour cent d'intérêt par an et garanti par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue.
L'acquéreur assumera en dessus du montant de son enchère, le paiement de toutes les taxes dues pour cette année 1892, et déposera dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James Fahey, Esq., Notaire public.
2 juil—2 9 16 23 30—août 6

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégante résidence en briques à deux étages, avec mansarde, bâtie sur un magnifique terrain,

No 195 rue St-Charles, entre les rues Julia et Girod.

Touchant à la belle résidence de M. Carl Kohn, et vis-à-vis de celles de MM. Herwig et Ringrose.

Succession de Mme E. F. Lewis.
No 35,452.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 13 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, siégeant à la place de l'Hon Fred. D King juge de ladite Cour, Division B, absent par congé, en ce moment, daté le 12 juillet 1892, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété suivante, savoir:

L'élégante résidence en briques à deux étages, avec mansarde, No 195 rue St-Charles, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Carondelet, Julia et Girod. La maison renferme un hall des deux doubles, une galerie fermée, une salle à manger, cuisine, office, cave et chambres à provisions et d'autres chambres au rez-de-chaussée; dix chambres à coucher avec chambre à bain, au second étage; quatre chambres dans les mansardes; latrines, installations à gaz, citerne, hydrant, cour pavée en pierres, sur le côté se trouve une jolie allée gazonnée entourée d'une belle grille en fer.
Le terrain comprend deux lots désignés par les Nos 4 et 5, sur un plan de Jos. Pilié, daté le 20 avril 1840, déposé à l'étude de J. B. Marks, ancien notaire, les dits lots se touchent et mesurant chacun 25 pieds 7 pouces de face à la rue St Charles sur 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Vendue sujette au bail expirant le 30 septembre 1892, à raison de $1,500 par an. Cette propriété est dans une position excellente, entourée de belles résidences et à quelques blocs du centre des affaires. Elle est admirablement adaptée soit pour résidence particulière ou professionnelle. Elle sera rémunérative comme placement.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites pour recouvrer le paiement des billets; les améliorations devant être tenues assurées et la police transférée au détenteur des billets. L'acquéreur devant payer toutes les taxes pour l'année 1892; 10 pour cent comptant du prix d'enchère seront requis au moment de la vente.
L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
13juil—13 16 23 30 août6 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGES AGREABLES

Rue des Remparts, entre Port et St-Ferdinand.

Succession de Mme Francine Lacoste, femme de Matthiew Tamor.

No 35,729—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet.—SAMEDI, 30 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour civile, Division D, daté le 20 juin 1892, dans l'affaire ci-dessus la propriété décrite ci-après, savoir—

1° Le joli cottage double en bois Nos 661 1/2, 661 1/2 rue North Rampart, dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues North Rampart, St-Claude, Port et St-Ferdinand, ayant quatre chambres, citerne, hangar et allée de chaque côté.
Le lot de terre est désigné par la lettre A sur une esquisse par S. G. de Lisle, voyer, daté le 24 juin 1892 et mesurant 30 pieds de face à la rue North Rampart sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le cottage simple en bois No 663 rue Nord Remparts, adjacent et dans le même district et îlet que la propriété décrite ci-dessus, ayant 4 chambres et citerne; le lot de terre est désigné par la lettre "B" sur l'esquisse mentionnée ci-dessus et mesure 28 pieds 4 pouces de face à la rue Nord Remparts sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
La propriété ci-dessus est dans un voisinage tranquille, respectable et bien amélioré, près des lignes de chemins de fer urbains, des églises, du marché et des écoles. Elles sont toujours occupées par une bonne classe de locataires.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, à 1 an et 2 ans, en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, spécialement garanti par hypothèque et lien du vendeur, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations seront tenues assurées et la police transférée au détenteur ou détenteurs de billets, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1892 en dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant sur le prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.
Actes de vente pardevant G. Legardeur Jr Esq., N. P., aux frais des acquéreurs.
26 juin—26—juil 2 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Isaac Fleming.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,913.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 6 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, en date du 2 juillet 1892, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Un certain terrain avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville, dans le carré borné par les rues Perrier, Prytanée, Marengo et Constantinople, désigné par le No 16 sur un plan ou devis annexé à un acte passé pardevant Chas Stringer, notaire en cette ville, en date du 24 avril 1867. Ledit terrain mesure 30 pieds de façade rue Perrier, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain terrain situé dans les mêmes district et carré et attenant à la propriété précédemment décrite, désigné par le No 17 sur le susdit plan. Ledit terrain mesure 30 pieds de façade rue Perrier, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant; et les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1892 en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix de vente requis au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant Frank Hébert, notaire, aux frais des acquéreurs.
6 juil—6 9 16 23 30—août 6

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE

—DE—

Propriétés Foncières

—DANS LES—

DEUXIEME ET TROISIEME DISTRICTS.

Magasins et maisons de résidence de valeur et rémunérateurs à l'encan.

TITRES PARFAITS.

VENTE PAR ORDRE DE COUR.

Succession de

Jean F. Schweitzer.

No 33,492—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

Plans exposés à la Bourse des Encanteurs.

PAR D. DANZIGER, encanteur, — Bureau, 31 rue Carondelet—SAMEDI, 16 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du et signé le 6 juin 1892, dans la susdite affaire, il sera vendu à l'encan les propriétés foncières ci-après décrites, savoir:

1. **Magasin et maison de résidence de choix en briques à deux étages, No 77 rue Toulouse.**

Un certain terrain situé dans le second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Toulouse, Bourbon, St Pierre et Royale, mesurant 20 pieds de façade rue Toulouse, sur 93 pieds de profondeur. Les améliorations, comprennent cette bâtisse, magasin et résidence, en briques à deux étages, ayant magasin et 7 chambres, citerne hydrant, etc. Loués une moyenne de $22.50, par mois à un locataire très ancien qui paye les privilèges de l'eau, etc., le courage de la foule etc.

2. **Le magasin anciennement établi et prospère, No 166 rue Royale au arrière de la Cathédrale, faisant face à la place St-Antoine.**

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Royale, St-Pierre, Chartres et l'allée St Antoine ou allée Orléans, formant le coin de la rue Royale et de l'allée St-Antoine ou allée Orléans, et mesurant 23 pieds 10 pouces de façade rue Royale; 75 pieds 7 pouces de profondeur et de façade sur l'allée St-Antoine ou allée Orléans, 22 pieds 11 pouces de largeur à l'arrière, et s'étendant sur une profondeur de 20 pieds 3 pouces, puis s'avance à angle droit d'environ 11 pouces vers la rue St-Pierre, et encore d'une autre profondeur de 45 pieds 5 pouces vers la rue [illegible] à l'endroit du commencement. Les améliorations comprennent une grande bâtisse à trois étages en briques, subdivisée en magasin et résidence. Le rez-de-chaussée est divisé en magasin et entrepôt et les deux étages au-dessus forment environ 10 chambres, grande véranda sur le devant et le côté de la bâtisse.
Cette propriété est excellente comme placement de capitaux et est le magasin anciennement occupé par M. Jean Schweitzer, elle est susceptible d'être louée $75 par mois.

3. **Grande bâtisse en briques à 3 étages occupée comme maison de résidence (environ 21 chambres) No 203 rue Bourbon.**

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Royale, Dumaine et St Philippe, le dit terrain étant désigné par le No 1, sur un plan dressé par F. Surgi, voyer, le 9 mai 1846; il mesure, au pied américain, 33 pieds, 11 pouces, 1 ligne de face rue Bourbon, sur 127 pieds, 2 pouces, 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le plan sus mentionné est annexé à un acte de vente passé en l'étude de C. V. Foulon, notaire, le 9 décembre 1848. Les améliorations comprennent une bâtisse à 3 étages en briques ayant en tout 21 chambres, grandes galeries, etc. Louée en bloc au locataire principal, ayant les privilèges de l'eau et le courage des fosses. Cette propriété est susceptible d'un loyer de $75 par mois.

4. **Magasin et maison de résidence double à 2 étages en briques, Nos 254 et 256 rue Royale, près de la rue des Ursulines.**

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans le Deuxième district de cette ville carré d'îlet borné par les rues Royale, Chartres, Ursulines et St-Philippe et mesurant 35 pieds 7 pouces de face rue Royale, commençant à un point 29 pieds 10 pouces 1 ligne de la rue Ursulines, sur 60 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur, entre lignes parallèles, etc. Les améliorations comprennent une bâtisse double résidence, en briques à 2 étages, ayant chacun magasin, corridor et 3 chambres; à l'arrière du terrain une bâtisse à 2 étages, en briques, ayant de chaque côté, 4 chambres, citerne, loués $54 par mois.

5. **Jolie maison de résidence en briques, à deux étages, No 199 rue du Quartier entre les rues Dauphine et Bourgogne.**

Un certain terrain ou morceau de terre, situé dans le deuxième district de cette ville carré d'îlet borné par les rues Esplanade, Bourgogne, Quartier et Dauphine, désigné comme terrain No Deux sur un plan tracé par L. J. Pilié, alors député-voyer, en date du 4 août 1836, sur acte de vente par Caroline Grantly Drexx à George Legendre passé pardevant Carlile Pollock, ancien notaire en cette ville le 2 décembre 1836; le dit terrain mesure, d'après la dite mesure, au pied anglais 20 pieds 3 pouces de face rue du Quartier, commençant à une semblable distance de 20 pieds 3 pouces du coin de la rue Bourgogne et s'étendant vers la rue Dauphine; sur 75 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits passages, privilèges qui y appartiennent ou qui en quelque sorte en font partie. Les améliorations comprennent une maison de résidence à deux étages en briques, avec attique, ayant 7 chambres, corridor, citerne, etc. Loués $18 par mois.

6. **Cottage de choix, double en bois couvert en ardoises, avec attique, Nos 437 et 437 1/2 rue Bourgogne.**

Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville, faisant partie du terrain désigné par le No 38 sur le premier plan de la dite banlieue, la dite partie de terre mesurant 30 pieds de façade rue Craps, actuellement Bourgogne, entre les rues Français et Champs-Elysées, sur une profondeur de 120 pieds bornée d'un côté par la propriété actuellement ou anciennement appartenant à Antoine Pitt et de l'autre côté par l'autre partie dudit terrain No 38. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ou y appartiennent, consistant en un cottage double en bois couvert en ardoises, avec attique, ayant de chaque côté 5 chambres, auvent, citerne, etc. Loué $20 par mois.

7A. **Une Bâtisse double à deux étages, en bois, couverte en ardoises, Nos 312 et 312 1/2 rue St-Pierre.**

Une certaine partie de terrain située dans le Deuxième District de cette ville, désignée par la lettre A sur un plan dressé par Sidney G. De l'Isle, voyer, en date du 11 juin 1892, dans le carré d'îlet borné par les rues St-Pierre, Roman, Orléans et Derbigny; la dite partie de terrain mesurant, d'après le dit plan, mesure anglaise, 27 pieds de façade rue St-Pierre, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds 1 pouce et 6 lignes. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, consistant d'une bâtisse double à deux étages, en bois, couverte en ardoises, ayant de chaque côté, 3 chambres, citerne, etc. Loués $24 par mois.

7B. **La résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises, No 260, rue d'Orléans.**

Une certaine portion de terre, située dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Orléans, St Pierre, Derbigny et Roman, désignée par la lettre B sur un plan tiré par Sidney G. De l'Isle, arpenteur, en date du 11 juin 1892. La dite portion de terre mesure, au pied américain, selon le dit plan, 27 pieds de face à la rue d'Orléans sur 42 pieds 4 pouces, entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtiments sur le dit lot de terre et toutes les autres dépendances, comprenant une résidence en bois couverte en ardoises, à deux étages, contenant 6 chambres, avec hangar, citernes, etc. Loué à raison de $12 par mois.

8A. **Propriété de choix propre pour une laiterie dans le troisième district.**

Une certaine portion de terre, située dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet No 1724, borné par les rues Agriculture, Warsaw, Broad, Industrie et Havana, désignée par la lettre A sur un plan tiré par Sidney G. De L'Isle arpenteur. La dite portion de terre, selon le dit plan, mesure, au pied américain, 220 pieds 6 pouces 4 lignes sur la rue Industrie, 141 pieds 4 pouces 4 lignes sur la rue Broad, 135 pieds 6 pouces sur la rue Warsaw, 30 pieds 3 pouces 1 ligne sur la rue Havana, et 320 pieds sur la ligne divisant la dite portion de terre du reste de l'îlet, ensemble avec les édifices qui s'y trouvent, consistant en une maison en bois à deux étages ayant 5 chambres, une galerie, etc., et une grande étable pour vaches. Loués à raison de $8 par mois.

8B. **Propriété de choix propre pour une laiterie dans le Troisième District.**

Une certaine portion de terre, située dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet No 1724, bornée par les rues Agriculture, Warsaw, Industry, Broad et Havana, désignée par la lettre B, sur un plan tiré par Sidney G. De l'Isle, arpenteur, en date du 11 juin 1892; mesurant au pied américain, 320 pieds sur la rue Agriculture, même nombre de pieds sur la ligne divisant la propriété du reste de l'îlet, et 154 pieds 4 pouces 7 lignes sur les rues Warsaw et Havana; ensemble avec les édifices qui s'y trouvent, comprenant un cottage en bois avec 2 chambres et une galerie, un grand étable, un hangar, une citerne, etc. Loué à raison de $5 par mois.

9A. **Bonne propriété propre à une laiterie dans le Troisième District.**

Une portion de terre dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet No 1,724, bornée par les rues Abondance, Havana, Agriculture et Warsaw, désignée par la lettre "A", sur un plan tiré par Sidney G. de l'Isle, arpenteur, en date du 11 juin 1892. La dite portion de terre mesure, selon le dit plan, 319 pieds 10 pouces 7 lignes de face sur la rue Havana, le même nombre de pieds sur la ligne qui la divise du reste du dit îlet, et 159 pieds sur chacune des rues Abondance et Agriculture. Ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un cottage en bois, avec deux chambres et une galerie, étable, citerne, etc. Le tout loué à raison de $5 par mois.

9B. **Une ferme (truck farm) productive dans le troisième district.**

Une portion de terre dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet No 1,724 borné par les rues Abondance, Warsaw, Agriculture et Havana désignée par la lettre B sur un plan tiré par Sidney G. De L'Isle, en date du 11 juin 1892. Ladite portion de terre mesure, selon le dit plan, 319 pieds, 10 pouces, 7 lignes sur la rue Warsaw, le même nombre de pieds sur la ligne divisant la propriété du reste du dit îlet, et 161 pieds sur chacune des rues Abondance et Agriculture. Ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un cottage en bois avec 2 chambres, galerie, hangar, citerne, etc. Loué à raison de $5 par mois.

10. **Magasin et résidence en briques à deux étages, Nos 79 et 81 rue Dumaine.**

Un lot de terre situé dans le second district de cette ville, désigné par le No 2, sur un plan fait par Jean Communy, en date du 3 octobre 1843, et déposé comme plan No 12 en l'étude de Charles Boudousquié, ancien notaire de cette ville. Ledit lot mesure, au pied français, 30 pieds 11 pouces de face à la rue Dumaine, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Royale, Bourbon et St-Philippe, sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble avec tous les édifices, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, sans exception, comprenant un magasin et résidence à double corps de logis, à deux étages, en briques, avec environ 8 chambres de chaque côté, citerne, allées, etc. Loué à raison de $40 par mois.

11. **Magasin et Résidence à double corps de logis, en briques, à deux étages, couvert en ardoises, Nos 69 et 71 rue Ste-Anne, entre Royale et Bourbon.**

Un certain lot de terre, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Royale, Ste-Anne, Bourbon et Dumaine. Le dit lot mesure, au pied américain, 32 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur 98 pieds 7 pouces 3 lignes de profondeur. Ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un magasin et résidence à double corps de logis, à deux étages, couvert en ardoises, ayant de chaque côté 9 chambres, avec allée, citerne, hangar, etc. Loué à raison de $44 par mois.

12. **Magasin et résidence de valeur, en briques, à deux étages, No 189 rue Royale, entre Ste-Anne et Dumaine.**

Une portion de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent portant le numéro municipal 189 rue Royale, située dans le Second District de cette ville, désignée par la lettre A, dans l'îlet No 58, borné par les rues Royale, Ste-Anne, Bourbon et Dumaine, sur le plan tiré par Arthur de Armas, en date du 29 juin 1885, annexé à un acte de partage entre la Veuve J. Schweitzer et J. F. Schweitzer, passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, le 11 juillet, 1885, d'après lequel plan la dite portion de terre mesure 15 pieds, 2 pouces, 4 lignes de face à la rue Royale sur 95 pieds, 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un édifice en briques à 2 étages, occupé comme magasin et résidence, et ayant, outre le magasin, 9 chambres, halls, etc. Loué à raison de $28 par mois.

13. **Magasin et résidence en briques à double corps de logis, à trois étages, Nos 19 et 21 rue Madison.**

Deux lots de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent portant les Nos municipaux 19 et 21 rue Madison, situés dans le second district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Madison, Decatur, Ste Anne et Chartres. Ces lots se touchent et mesurent le lot No 19, 20 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Madison, sur une profondeur de 65 pieds 8 pouces entre lignes parallèles, et le lot No 21, 20 pieds 7 pouces 4 lignes de face sur la rue Madison, sur 65 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent un magasin et résidence en briques, à double corps de logis, à trois étages, ayant 6 chambres de chaque côté outre le magasin. Loué à raison de $51 par mois.

14. **Magasin et résidence, à double corps de logis, à deux étages, en briques, avec mansarde, Nos 44 et 44 1/2 rue Ste-Anne.**

Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, portant les Nos municipaux 44 et 44 1/2 rue Ste-Anne et situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Chartres et Royale, et l'allée St-Antoine, d'après un croquis annexé au susdit acte de partage, fait par Arthur de Armas, en date du 29 juin 1885. Selon le dit croquis, le dit lot mesure 27 pieds 8 pouces de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 78 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare de la rue Royale, et de 65 pieds 8 pouces sur la ligne regardant la rue de Chartres, touchant à la maison de coin de la rue Chartres, 4 lignes à angle droit avec la ligne ci-dessus décrite en dernier lieu, de la forme un autre angle et dirigeant vers l'allée St Antoine, et mesurant 12 pieds, de là un autre angle et il se dirige à 4 pieds 6 pouces parallèle avec la rue Ste Anne de là encore avec l'autre ligne de profondeur...
Les améliorations comprennent un magasin et résidence, à double corps de logis, à deux étages, en briques, avec mansarde contenant 6 chambres, outre le magasin, 4 chambres avec cuisine, etc. Loué à raison de $44 par mois.

15. **Maison à double corps de logis, Nos 133 et 135 rue Bourbon, coin Orléans.**

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Deuxième District, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Dauphine, St-Pierre et Orléans, et mesurant 44 pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 70 pieds; fondé sur la ligne de la rue Orléans de 70 pieds. Les améliorations comprennent un double corps de logis ayant environ 8 chambres et un hangar et dans l'arrière une maison de 6 chambres, hangar, etc., dans la cour. Loué $26 par mois.

16. **Entrepôt Iron Clad, No 93 rue Jefferson, entre Chartres et Decatur.**

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et tout ce qui y appartient, dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Jefferson, Toulouse, Chartres et Decatur, mesurant 29 pieds 10 pouces de face à la rue Jefferson, sur 60 pieds 1 pouce de profondeur, désigné par la lettre D No 13 sur une esquisse annexée à un acte de vente par les successions de Gelpi et Viosca à Jean Schweitzer, d'après un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 23 août 1881. Les améliorations comprennent un entrepôt couvert en ardoises, sujet à bail jusqu'au 31 décembre 1893 au Crescent City Rice Milling Company, à raison de $200 par an, payable par trimestre.

17. **Cottage en briques rémunératif recouvert en ardoises Nos 348 et 348 1/2 rue Ste-Anne, entre les rues Roman et Prieur.**

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Roman, Prieur et Orléans désigné par la lettre "A" sur une esquisse faite par George de Armas, sous-voyer de la ville, datée le 9 août 1891, et annexée à l'inventaire de cette succession. Le dit lot mesure d'après la dite esquisse, au mesure américaine, 34 pieds 7 lignes de face à la rue Ste-Anne, 82 pieds de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Prieur, 32 pieds de profondeur sur la ligne de l'allée en commun avec le lot B., puis 3 pieds sur une ligne oblique, et à une seconde profondeur de 27 pieds, 5 pouces et 35 pieds 6 pouces et 7 lignes sur la ligne du fond, le divisant du lot C, ensemble avec l'usage d'une allée de 3 pieds de large, en commun avec les lots A. et B.
Les améliorations comprennent un cottage double en briques recouvert en ardoises, quatre chambres de chaque côté, citerne, hangar, etc. Loué $16 par mois.

18. **Cottage double en briques d'un beau rapport recouvert en ardoises Nos 346 et 346 1/2 coin Ste-Anne et Roman.**

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même îlet que la dernière propriété décrite sur l'esquisse ci-dessus faite par Geo. de Armas. Le dit lot mesure d'après la dite esquisse, en mesure américaine, 31 pieds, 10 pouces de face à la rue Ste-Anne, 60 pieds, 8 pouces de profondeur et face à la rue Roman, 32 pieds sur une première profondeur sur la ligne de l'allée en commun avec le lot A, puis tire 3 pieds sur une ligne oblique vers le lot A, et une seconde profondeur de 26 pieds, 1 pouce vers la ligne du fond qui a une largeur de 32 pieds, 10 pouces. Ensemble avec l'usage d'une allée de 3 pieds de large, en commun avec les lots A et B.
Les améliorations comprennent un cottage double en briques recouvert en ardoises, quatre chambres de chaque côté, hangar, citerne. Le coin est occupé comme emplacement pour vente de fruits. Loué $18 par mois.

19. **Cottage double en bois recouvert en ardoises, 128 et 128 1/2 rue Roman.**

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le même îlet et district que le lot ci-dessus et désigné par la lettre "C" sur l'esquisse ci-dessus faite par George de Armas. Le dit lot mesure, d'après la dite esquisse, mesure américaine, 31 pieds 10 pouces 1 ligne de face à la rue Roman, 32 pieds 10 pouces sur une première profondeur sur la ligne le divisant du lot B, puis plus étroit de 1 pied 4 pouces, à une seconde profondeur de 35 pieds 6 pouces 7 lignes, et sur l'autre côté le dit lot à une première profondeur de 42 pieds 5 pouces 3 lignes sur la ligne le divisant du lot D, puis une seconde profondeur de 23 pieds 2 pouces sur une ligne oblique et 19 pieds 11 pouces 5 lignes de large dans le fond. Les améliorations comprennent un cottage double en bois recouvert en ardoises, ayant 4 chambres de chaque côté, citerne, etc. Loué $14 par mois.

20. **Trois doubles corps de logis Nos 271, 271 1/2 et 273 rue Orléans.**

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le même îlet que le lot ci-dessus, désigné par la lettre D, sur l'esquisse ci-dessus par Geo de Armas. Le dit lot forme l'encoignure des rues Orléans et Roman et mesure d'après la dite esquisse, en mesure américaine, 42 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Orléans sur 59 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent 2 doubles corps de logis en briques recouverts en ardoises, avec un seul toit, chaque corps de logis ayant 2 chambres dans la maison principale, au fond du lot une bâtisse en bois à deux étages, ayant en tout 4 chambres, 4 cabinets, citerne, etc. Loué $24 par mois.

21. **Cottage double en bois recouvert en ardoises avec façade en briques, Nos 275 et 275 1/2 rue Orléans.**

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le même îlet et district que le lot ci-dessus et désigné par la lettre E sur l'esquisse ci-dessus faite par Geo. de Armas. Le dit lot mesure d'après la dite esquisse, en mesure américaine, 34 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue Orléans, 76 pieds de profondeur sur la ligne le divisant du lot F, 60 pieds sur une première profondeur sur la ligne qui le sépare du lot D; puis 26 pieds 4 pouces sur une ligne oblique coupant vers le lot F; puis une seconde profondeur de 6 pieds et 8 pieds 1 pouce 6 lignes de large dans le fond. Les améliorations comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises avec façade en briques ayant de chaque côté 4 chambres, citerne, etc. Loué $10 par mois pour chaque côté.

22. **Cottage double en bois, couvert en ardoises, avec devanture en briques, 277 et 277 1/2 rue d'Orléans.**

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans les mêmes carré d'îlet et districts que les précédents, désigné par la lettre F sur le susdit plan de Geo. De Armas. Le dit terrain mesure d'après le dit plan, mesure Américaine, 32 pieds 5 pouces de façade rue d'Orléans, 76 pieds de profondeur sur une ligne qui le sépare du terrain E, et de l'autre côté; 31 pieds sur la ligne d'une allée commune au dit terrain et le terrain G, puis 3 pieds 6 pouces sur une ligne oblique s'étendant vers le terrain G; puis 42 pieds 2 pouces 1 ligne sur la ligne qui le sépare du terrain G, et 39 pieds 8 pouces de largeur à l'arrière; ensemble avec l'usage d'une allée de 3 pieds 6 pouces de large commune aux terrains F et G. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, à un étage, avec attique, couvert en ardoises avec façade en briques, ayant de chaque côté 5 chambres, citerne, etc. Loué $10 par mois, de chaque côté.

23. **Cottage double en bois avec devanture en briques Nos 279 et 279 1/2 rue d'Orléans.**

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartiennent, situé dans les mêmes carré et district que les précédents, désigné par la lettre G dans le susdit plan de Geo. De Armas. Le dit terrain mesure d'après le dit plan, mesure américaine, 33 pieds, 8 pouces et 6 lignes de façade rue d'Orléans, 76 pieds, 4 pouces, 3 lignes de profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Prieur, 31 pieds sur la ligne d'une allée commune au dit terrain et le terrain F, de là 3 pieds 6 pouces sur une ligne oblique s'étendant vers le terrain F, puis 42 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la ligne le séparant du terrain F, et 35 pieds 9 pouces 6 lignes à l'arrière; ensemble avec l'usage d'une allée de 3 pieds 6 pouces de large, commune aux dits terrains F et G. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, couvert en ardoises, avec façade en briques, ayant de chaque côté 5 chambres, citerne, etc. Loué $10 de chaque côté.

Termes et Conditions de la Vente.

Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et le reste, à l'y an à, à un et deux ans de crédit, en des billets des acquéreurs spécialement garantis par hypothèque et privilège du vendeur sur la dite propriété vendue, portant sept pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de la vente jusqu'à paiement. Les actes de vente devant renfermer la clause usuelle de cinq pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès, l'assurance des polices d'assurances et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1892, en sus du prix d'adjudication, et feront un dépôt comptant de 10 pour cent du prix d'achat au moment de la vente pour l'assurer.
Les actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous notaire, aux frais des acquéreurs.
14 juin—14, 18, 25—juillet 2, 9 10, 16.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Valentin Wm. Erdmann

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS — Albert Paul, encanteur—Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, 20 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St Charles rue St Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B daté le 17 juin 1892, dans l'affaire de la succession de Valentin Erdmann No 31,327, du rôle de la Cour, sera vendu à l'enchère publique:

Une certaine étendue de terre située dans la Paroisse Acadia, Etat de la Louisiane, décrite comme suit, à savoir: Le quart sud-est de la section 25 juridiction 7 ci... rd 2 ouest comprenant 159 93/100 acres, enregistré dans le livre des aliénations K, No 2, pp. 589 et 590.
Conditions—Comptant.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. O. Hart, notaire.
16 juil—16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Quatrième District.

Succession de Gustave Chopin.

PAR EUSTIS PAUL & CURTIS—Albert Paul, Encanteur Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI 17 août 1892, à midi, à la Bourse d'Encan au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 12 juillet 1892 dans l'affaire de la succession de Gustave Chopin, Dossier No 35,064, il sera vendu à l'encan—

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 4ème District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Willow, Claiborne, Deuxième et Première, désignés par les Nos 11 et 12 de l'îlet 401, les dits lots 11 et 12 mesurant 60 pieds de face à la rue Willow sur 117 pieds de profondeur. Les améliorations consistent d'une maison en bois à un étage, etc.
Conditions—Comptant. L'acquéreur assume les taxes de 1892 en outre du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant [illegible] notaire.
14 juil—14 23 30 août 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix DU SECOND DISTRICT.

Joli "Cottage-Home" en Bois, No 301 rue Hôpital.

SUCCESSION DE JAMES DILLON.

No 32,248—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 159 de la Commune.—MERCREDI 27 juillet 1892, à midi, à la Bourse d'Encan, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C en date du 20 juin 1892 dans l'affaire de la succession de James Dillon, dossier No 32,248, il sera vendu à l'encan:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges qui y appartiennent ou qui en quelque sorte en font partie, situé dans le second district de cette ville carré d'îlet borné par les rues Hôpital, Bayou Road, Marais et Derbigny, Roman et Hôpital, mesurant 27 pieds de face à la rue Hôpital, sur 104 pieds 6 pouces sur la ligne la plus proche de la rue Derbigny, une première profondeur de 60 pieds de l'autre côté de la ligne, de là s'élargissant à angle droit d'environ 4 pieds vers la rue Roman; de là une autre profondeur de 29 pieds sur une ligne oblique à la ligne derrière. Désigné par la lettre "B" sur un plan de J. A. D'Hémécourt, annexé à un acte pardevant Edouard Barnett, ancien notaire, en date du 25 juin 1892.
Conditions—Comptant.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. G. Eustis, notaire. 10 pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.
24 juin—24—juil 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Portion de terre de choix rue Magazine près Seconde.

Succession de Robert Young Black.

No 36,137—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, Encanteur, Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, 17 août 1892, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée Rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 12 juillet 1892, dans l'affaire de la succession de Robert Young Black Dossier No 36,137, il sera vendu à l'encan.

Une certaine portion ou morceau de terre ensemble avec tous les droits, voies, améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le 4ème District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Première, Deuxième, Magazine et Camp mesurant 8 pieds, 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 128 pieds, 3 pouces au pied Américain et étant la portion la plus près de la rue Deuxième du lot No 4 sur un certain plan de Mulhausen.
Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes 1892 en outre du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. G. Eustis notaire. Un dépôt de 10 pour cent à la vente.
14 juillet—14 23 30—août 6 13 et 17

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli cottage double, de bon rapport.

Nos 36 et 36 1/2 et 38 et 38 1/2 avenue Washington, près de la rue St-Thomas

Succession de Andreas Frey.

No 35,673.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune—SAMEDI, 16 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 juin 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

Les cottages doubles en bois d'un bon rapport Nos 36 et 36 1/2, 38 et 38 1/2 Avenue Washington, près la rue St-Thomas retirées de la banquette, ayant galerie de façade et 6 chambres à chaque corps de logis, citernes, dépendances, arrière cour et allées sur le côté, etc.
La propriété mesure sur la façade une totalité de 34 pieds 8 pouces à l'Avenue Washington, et est composée du tout des lots Nos 8 et 9 et d'une partie du lot No 10 dans le carré B, borné par l'Avenue Washington, les rues Sixième, St-Thomas et la rue projetée Livaudais, dans le Quatrième district de cette ville, sur un plan dessiné par Chas Osmpon, daté du 25 avril 1846, déposé au bureau de J. Cuvellier, ex-notaire en cette ville. Les lots Nos 8 et 9 mesurent chacun 28 pieds de face Avenue Washington sur 121 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et la partie du lot No 10 mesure 8 pieds 8 pouces de face Avenue Washington sur 121 pieds 1 pouce et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout ainsi qu'il est mieux démontré sur un plan de Jno F. Braun, Esq., exposé à l'endroit de la vente. Etant sur une large rue solidement pavée, et dans un district populeux, ces cottages doubles de choix sont toujours loués à de bons locataires.
Conditions—Une moitié comptant, la balance à un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an; 5 pour cent honoraires d'avocat, la police d'assurance transférée et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles pour 1892 en sus du prix de l'adjudication et un dépôt de 10 pour cent comptant de l'acquéreur sera exigé au moment de la vente.
Acte de vente pardevant W. R. Kay, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 juin—11 18 25—juil 2 9 16

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégante résidence en briques à deux étages.

No 225 rue St-Charles entre Lee Circle et St-Joseph.

No — rue Royale, entre Ursulines et St-Philippe, une bâtisse à un étage occupée comme chantier de bois et charbon.

Emile M. Lefebre et als vs M. U. Bargas née Hotard, Tutrice et als.

No 416—14me Cour Civile de District Judiciaire pour la paroisse Ouest Baton Rouge.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 2 1/2 rue Carondelet.—MERCREDI, 17 août 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable R. S. Talbot, juge de la 14me Cour Civile de District Judiciaire, pour la paroisse Ouest Baton Rouge, Etat de la Louisiane, en date du 1er juillet 1892, et en vertu d'une commission de la même Honorable Cour, en date du 7 juillet 1892, dans l'affaire ci-dessus de la propriété de valeur, à savoir:

Rue Royale.

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 49, borné par les rues Royale, Ursulines, Chartres et St-Philippe, et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage connue par le numéro municipal — rue Royale, occupée par un chantier de bois, vendue sujette à un bail expirant le 31 mars 1893.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 216, borné par les rues St-Charles, Lee Circle, Carondelet, Delord et St-Joseph et mesurant, au pied américain, vingt-sept [27] pieds onze [11] pouces et six [6] lignes de face à la rue St Charles, sur une profondeur de cent vingt-six [126] pieds deux [2] pouces sur le côté vers la rue St Joseph et cent neuf [109] pieds neuf [9] pouces et six [6] lignes de profondeur sur l'autre côté, et trente deux [32] pieds quatre [4] pouces et sept [7] lignes de largeur dans le fond. Les améliorations comprennent une jolie résidence en briques à deux étages ayant au rez-de-chaussée hall salon et salle à manger au second étage quatre chambres et pallier, une bâtisse en briques à deux étages attenante à la maison principale ayant cinq chambres, terrasses, cuve waterworks, lieux d'aisances à chaque étage, etc., connue par le numéro municipal 235 rue St-Charles.
Conditions—Comptant à l'adjudication, toutes les taxes, Paroisse, Etat municipal etc., pour la présente année, devront être payées par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication.
Actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.
16 juil—16 23 30—août 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Sixième District.

Coin des rues Magazine et Austerlitz.

Bâtisse à deux étages occupée comme magasin d'épiceries et résidence.

J. C. Potthast

vs

ses créanciers.

No 24,746—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau: 2 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 16 juillet 1892 à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 6 juin 1892, dans l'affaire ci-dessus, la propriété de valeur ci-après décrite savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages lui appartenant, ou qui en quelque sorte en font partie, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Magazine, Austerlitz, Camp et Général Taylor numéroté "25" sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, le 15 février 1840 et déposé en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire. Le dit terrain est désigné par le No 1 sur un petit plan tiré par Wm Forsbey, voyer en date du 27 juin 1855 et annexé à un acte passé pardevant James Graham ancien notaire le 29 juin 1855, et forme le coin des rues Magazine et Austerlitz, et mesure 32 pieds de façade rue Magazine, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 106 pieds 4 pouces rue Austerlitz.
Etant la même propriété que ledit J. C. Potthast a acquise le 15 avril 1889, par achat de la Mutual Loan and Building Association par un acte passé pardevant John Bendernagel, ancien notaire en cette ville enregistré au bureau des Transferts de cette paroisse, livre 130, folio 617.
Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages, la partie inférieure de laquelle est occupée comme magasin d'épiceries et la partie supérieure comme résidence ayant six chambres, auvents, citerne, etc. A l'arrière du terrain se trouve une maison à un étage ayant deux chambres, hangar, etc.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans ou à un an de crédit, le tout à l'option de l'acquéreur. La partie à crédit payable au... devra être représentée par des billets de l'acquéreur portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente devra être passé devant W. O. Hart notaire aux frais de l'acquéreur, renfermera toutes les clauses usuelles telles que lien du vendeur et hypothèque spéciale pour garantir le paiement de la somme due; cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la propriété devra être assurée et la police transférée au détenteur des billets, et autorisation à l'acquéreur d'assurer au cas où l'acquéreur ne le fait pas. La somme payée pour la prime sera couverte par le lien du vendeur et une hypothèque spéciale; en sus de son enchère l'acquéreur assumera les taxes de 1892.
11 juin—11 18 25—juil—2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans la Paroisse Jefferson, sur le Chemin de la Métairie, environ six milles de la Nouvelle-Orléans.

Succession de Bertrand Bres et a's.

No 34,874—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau: No 2 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 16 juillet 1892, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 10 juin 1892 pour compte de la dite succession, la propriété décrite ci-après:

Le tout et en particulier ce morceau de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et tout ce qui y appartient, situé dans la paroisse J. fferson, dans cet Etat, sur le chemin de la Métairie, à une distance d'environ six milles de la ville de la Nouvelle Orléans, et désigné par le numéro neuf sur un plan dressé par Louis Bringier, voyer général à la date du 29 janvier 1836, lequel morceau de terre mesure un arpent plus ou moins de face au côté sud-est, ou rive du Bayou Métairie, sur dix huit arpents, ou autres plus ou moins en profondeur entre lignes parallèles, et borné sur le côté supérieur par des terres appartenant à E. W. Smith et sur le côté inférieur par les terres appartenant maintenant ou anciennement à Boudousquié ou Bergamini.
Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance du prix d'achat payable à un et deux ans après, ou en un an seulement, à l'option de l'acquéreur, garantie par des billets portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la vente, garantie par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété ainsi transférée et pour garantir le paiement du capital de huit pour cent d'intérêt par an que les dits billets doivent porter, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, le paiement des taxes et des primes d'assurances si elles ne sont pas payées par celui qui a fait les billets, et toutes les clauses usuelles des dites ventes; et de plus, que l'acquéreur déposera dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
14 juin—14 18 25 juil 2 9 16

PAR JAS P. GUINAULT.

Succession de Bernard Garcia et de Francisca Pinto, son épouse.

Dossier No 35,826—Cour Civile de District.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur,—Bureau: No 60 rue Bienville—SAMEDI, 16 juillet 1892, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 juillet 1892—

Un lot de terre situé dans le 3me District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues St-Claude, Marais, Bourbon et St Antoine, mesurant 25 pieds de face à la rue St-Claude sur 150 pieds de profondeur.—Ensemble une maison basse couverte en ardoises contenant galerie de côté, 4 chambres, 1 cabinet dans la cour, 1 cuve, 1 hangar, corridor de chaque côté de la maison. Latrines, etc., etc.
La maison est désignée par le numéro 423 rue St-Claude.
Conditions—Comptant.
L'acquéreur assumant en outre du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1892 et déposera entre les mains de l'encanteur 10 pour cent sur le prix d'achat.
Acte de vente pardevant Geo. M. Barnett, notaire.
15 juin—15 18 25—juil 2 9 16

PAR E. A. BLAKELY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Succession de Margaret E. Christiansen.

No 32,699—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR E. A. BLAKELY & CO.—E. A. Blakely, encanteur—SAMEDI, 13 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 12 juillet 1892, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en dépendant ou en quelque sorte en font partie, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Basin, maintenant Franklin, Liberté et Thalie. Le dit lot est désigné par le No 5 sur un croquis fait par L. W. Brown, ex-député-voyer de ville, daté du 24 mai 1886, conformément au croquis le dit lot mesure, en mesure américaine, 31 pieds 7 pouces 3 lignes de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 111 pieds entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant au passé l'acte de vente, et fera un dépôt de 20 pour cent comptant au moment de l'adjudication assumer les taxes dues et exigibles en 1892 en sus du prix d'adjudication.
Acte de vente pardevant L. F. Bouchereau, notaire, aux frais de l'acquéreur.
14 juil—14 16 23 30—août 6 13 [illegible]

LADIES

Needing a tonic, or children who want building up, should take

BROWN'S IRON BITTERS.

It is pleasant to take, cures Malaria, Indigestion, Biliousness and Liver Complaints.

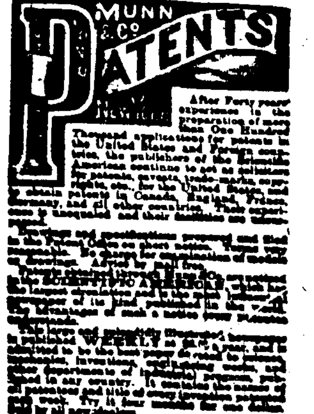

After Forty years experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.

[illegible]

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le troisième district.

EMPLACEMENT D'AFFAIRES DE CHOIX,

Coin rues Nord-Remparts et Indépendance.

Le cottage double en bois, très agréable, **Nord-Remparts, coin Indépendance.**

Le cottage double très désirable,

Nos 93 et 95 rue Indépendance près Remparts.

Le joli cottage double, nouvellement bâti,

Nos 471 et 471 1/2 Bourgogne, près Champs-Elysées.

La confortable résidence en bois,

Coin Indépendance et Villeré

A côté deux beaux terrains propres à bâtir se touchant.

Et les cottages doubles, nouvellement bâtis,

Nos 173, 173 1/2, 175 et 175 1/2 Indépendance,

Entre Villeré et Urquhart

Succession de Mme Eva Vock, femme de Charles F. Pohlmann.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 35 738.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, No 177 rue de la Commune—SAMEDI, 6 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre en date du 28 juin 1892 et d'un ordre supplémentaire en date du 30 juin 1892, émanant de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu dans la succession ci-dessus, les propriétés foncières de valeur ci-après décrites:

Coin des rues Nord-Remparts et Indépendance.

1° L'excellent emplacement d'affaires, parfaitement situé coin Nord-Remparts et Indépendance, tel que décrit à la précédente propriété décrite comme suit. Deux certains lots de terre, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les dépendances, situés dans le faubourg Washington, troisième district de cette ville, désignés par les Nos 6 et 7 dans l'îlet No 10, bornés par les rues Indépendance, Nord Remparts (autrefois Amour), Pauline et Bourgogne (autrefois Craps), sur un plan tiré par Jos. Pilié, ancien voyer de ville. Les dits lots mesurent au pied américain: le lot No 6, 45 pieds 8 pouces de face à la rue Indépendance sur 95 pieds de profondeur. Le lot No 7 formant le coin Indépendance et Amour (maintenant Nord-Remparts), et mesure 45 pieds 8 pouces de face à la rue Indépendance sur 95 pieds de profondeur et face à la rue Amour. Les dits lots ont été subdivisés en 2 lots désignés par les lettres A, B et C d'après un plan d'Edgar Pilié voyer, en date du 17 mai 1892, et mesurent comme suit:
Le lot A forme le coin des rues Nord Remparts et Indépendance et mesure 33 pieds 3 pouces de face à la rue Nord Remparts sur une profondeur et face à la rue Indépendance de 56 pieds.
Le lot B mesure 61 pieds 3 pouces de face à la rue Nord-Remparts sur 58 pieds 6 pouces de profondeur. Le lot C mesure 35 pieds 4 pouces de face à la rue Indépendance sur une première profondeur, sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue Nord-Remparts de 33 pieds 9 pouces puis se rétrécissant de 2 pouces 6 lignes, de là sur une seconde profondeur de 61 pieds 3 pouces et une profondeur sur l'autre ligne latérale de 95 pieds, et ayant une largeur de 32 pieds 10 pouces dans la ligne du fond. Le tout au pied américain. Le plan est annexé pour référence à l'inventaire enregistré de la succession.
Les améliorations sont décrites comme suit:
Lot A—Le magasin et café bien situé coin des rues Nord Remparts et Indépendance, ayant hangars en face, magasin spacieux, 3 chambres, citerne, allée sur le côté et arrière cour.
Lot B—Le cottage double en bois, d'un bon rapport rue North Rampart, couvert en ardoises, ayant 4 chambres, allées de côté, hangars, et arrière cour à chaque corps de logis, rapportant $16 par an.
Lot C—Le cottage double en bois, avantageux, Nos 93 et 95 rue Indépendance, ayant 8 chambres, 2 citernes, hangars, allées de côté et arrière cour, donnant $144 par an, dans un district populeux à proximité de deux lignes de chars urbains, et loués à des locataires stables.

Nos 58 et 58 1/2 rue Piété.

2° Le joli cottage double en bois, nouvellement construit, Nos 58 et 58 1/2 rue Piété entre Royale et Dauphine, ayant 5 chambres, galerie en façade, hangars, citernes, arrière cour et allées de côté et briquetées dans chaque corps de logis.
Le lot est décrit comme suit, à savoir. Un certain lot de terre avec les bâtiments et améliorations, toutes et séparément, qui y trouvent, les droits, voies, passages, privilèges et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet No 172, borné par les rues Piété, Louisa, Royale et Dauphine, désigné par le No 1, d'après une esquisse d'arpentage faite par Arthur de Armas, sous voyer de la ville, datée janvier 1884, annexée à et faisant partie de l'inventaire enregistré dans cette succession, mesurant 32 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Piété sur 114 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ce splendide cottage se trouve dans un voisinage convenable, cette propriété supérieure commande des loyers stables à raison de $240 par an.

Nos 471 et 471 1/2 rue Bourgogne.

3° Le cottage résidence double en bois, avantageusement situé Nos 471 et 471 1/2 rue Bourgogne, entre les rues Champs Elysées et Marigny, ayant 8 chambres, citernes, puits, hangars, allée de côté et grande cour dans le fond décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne (anciennement Craps), Champs Elysées, Nord Rampart (anciennement Amour) et Marigny, mesurant, au mesure américaine 31 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Bourgogne ou Craps, sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent, sans exception ou réserve. Près de l'église St Pierre et St Paul, dans un voisinage tranquille et amélioré, rapportant $204 par an.

Au coin des rues Indépendance et Villeré.

4° Le cottage-résidence confortable, au coin des rues Indépendance et Villeré, ayant 7 chambres, lavoir, citerne, magasin et chambre à fourrages, compartiments pour le bois et le charbon, écurie, endroit pour wagon, le tout en bon état, et le terrain planté de fleurs, etc., plus amplement décrit comme suit à savoir
Deux certains lots de terre, désignés par les Nos 10 et 11 et situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Indépendance, Urquhart et Girod, maintenant Villeré, et la propriété appartenant à L. B. Macarty, sur un plan dressé par N. Fouché, Jr. daté le 6 avril 1848 et déposé comme No 27 dans le livre de plans L. au bureau de P. E. Laresche, ex-notaire en cette ville, lesquels le dit mesurant chaque 31 pieds 4 lignes de face à la rue Indépendance sur 95 pieds 3 lignes de profondeur le lot No 11 formant l'encoignure des rues Indépendance et Girod maintenant Villeré.

Les deux beaux terrains contigus.

5° Deux certains terrains, situés dans le Troisième District de cette ville dans le carré borné par les rues Indépendance, Urquhart et Girod, Villeré maintenant et la plantation anciennement appartenant à Louis Barthélemy Macarty désignés par les Nos 8 et 9 sur un plan dressé le 6 avril 1848, par Nelson Fouché, Jr., et déposé pour qu'on s'y réfère en l'étude de Paul E. Laresche, ancien notaire en cette ville, comme plan No 27 du livre de plans L. Ces terrains mesurant, chacun, 31 pieds, 4 lignes, de façade rue Indépendance sur 95 pieds 3 lignes, plus ou moins, de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent. Terre haute de choix faisant face à un bon chemin solide.

Nos 173, 173 1/2 et 175 et 175 1/2 rue Indépendance.

6° Les cottages doubles de choix nouvellement bâtis, en bois, Nos 173, 173 1/2 et 175 et 175 1/2 rue Indépendance, entre Villeré et Urquhart, ayant 6 chambres de chaque côté, allées de côté, citernes, arrière-cour à chaque cottage. Les terrains sont décrits comme suit: Deux certains terrains ensemble avec tous les droits, passages, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le troisième district de cette ville, dans le carré compris entre les rues Indépendance, Urquhart, Girod, Villeré aujourd'hui, et Pauline, désignés par les Nos 6 et 7 sur un plan de Nelson Fouché Jr, le 8 avril 1848 et déposé en l'étude de P. E. Laresche, ancien notaire de cette ville, en plan No 27 du livre de plans marqué L, et aussi sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt le 25 juin 1892 et annexé pour qu'on s'y réfère à un acte de vente des successions de François Xavier Rochereau et d'Anne Thomelain, alias Thomelain, son épouse, à Jean Bedagaray, par acte pardevant F. D. Seghers, ancien notaire en cette ville, le 26 mai, 1873. En bon état et bien loué.
Termes et Conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste à un an, en billets portant 7 pour cent d'intérêt du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, garantis par lien du vendeur et hypothèque avec acte de non aliénation, assurance, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication, le paiement de toutes les taxes de 1892, et paiera 10 pour cent du prix de l'enchère au moment de l'adjudication.
Les actes de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.
3 juil—3 9 16 23 30—août 6

L'Abeille de [illegible] ... Mandeville, ... LE STEAM[ER] ... COMPA[GNIE] ... CHEMI[N DE FER] ... UNION NA[TIONALE] ... FEU[ILLETON] ... Mère e[t] ... PAUL D' ... [illegible]